



Le petit patrimoine communal





Le Mot de Monsieur le Maire

L'année 2020 a été vécue de manière très particulière la Covid19, le confinement, l'isolement, chômage partiel, fermeture administrative, des commerces, des entreprises,

Certains ont été dans la peine pour diverses raisons, maladie, solitude, précarité,

L'année 2021 s'achève avec son lot d'incertitudes, de contraintes dues à la Covid19, certes avec l'espoir du mieux,

A chacune, chacun d'entre vous le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022, qu'elle vous apporte une bonne santé, la joie au sein de vos familles en compagnie de vos proches et de réussite pour vos projets personnels et professionnels,

Je vous exprime ma profonde sympathie et mon soutien en espérant retrouver pour cette nouvelle année 2022 sérénité, espoir en cette période si particulière,

Je veux croire que cette nouvelle année 2022 sera porteuse de grands espoirs pour la médecine pour la lutte contre la Covid19,

Faisons le vœux que 2022 ouvre la voie à un avenir plus serein,

Dans ce contexte sanitaire dont l'évolution reste incertaine, toute l'équipe municipale vous présente ses MEILLEURS VŒUX : Santé , sérénité, convivialité au quotidien sur l'année 2022 !

Et dans ces conditions, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, initialement prévue le vendredi 21 janvier, est annulée.

Prenez soin de vous et de vos proches.

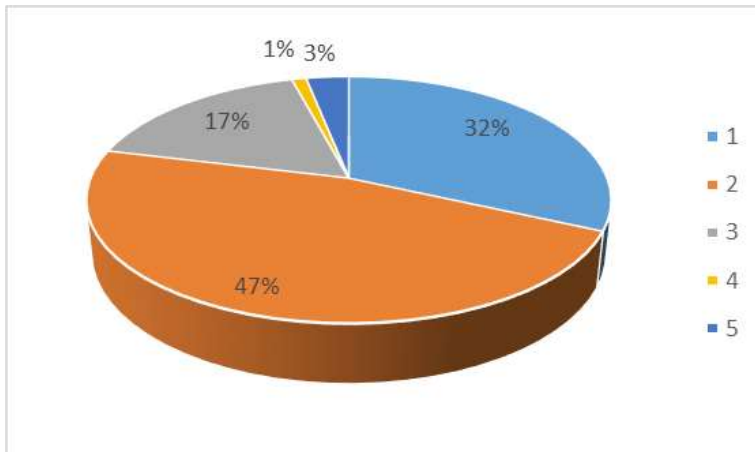
Alain GARNIER
Maire de Saint-Georges-d'Aurac

BUDGET COMPTE ADMINISTRATIF au 31/12/2021

- Le FONCTIONNEMENT : 337 024,26 €

Budget Général 2021

- Les dépenses réalisées : 337 024,26€



1. Charges à caractère général : 107 091,75 €

Ce qu'il faut pour faire fonctionner la commune : électricité, combustible, fournitures d'entretien et scolaires, assurances...

2 Charges de personnel: 158 499,23 €

traitements salariés + cotisations...

3 Autres charges gestion courantes: 57 435,84 €

indemnités élus, subventions associations, équipes vertes....

4 Charges financières: 3 526,82 €

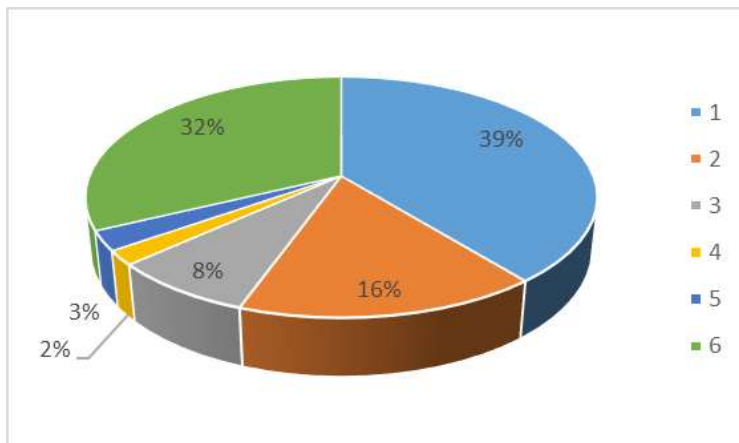
intérêts d'emprunts...

5. Divers : 10 470,62 €

-

- Les recettes réalisées + Excédent reporté de 2020 : 559 765,69 €

-



1 Impôts et taxes: 219 264,73 €

contribution directes, taxes pylônes,...

2 Dotations et participations: 91 184,19 €

dotation forfaitaire (Etat), subventions du Département, Etat, ...

3 Produits de service: 43 788,56 €

redevances d'assainissement, agence postale, redevance France Télécom...

4 Autres produits gestion courante: 10 707,07 €

Loyers des appartements, locations salle polyvalente...

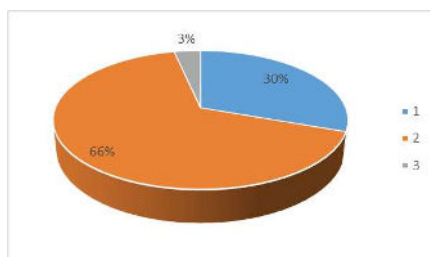
5. Divers : 14 741,74 €

6. Excédent reporté 2020 : 180 079,40 €

-

- L'INVESTISSEMENT : 202 310,29 €

- Les dépenses réalisées : 202 310,29 €

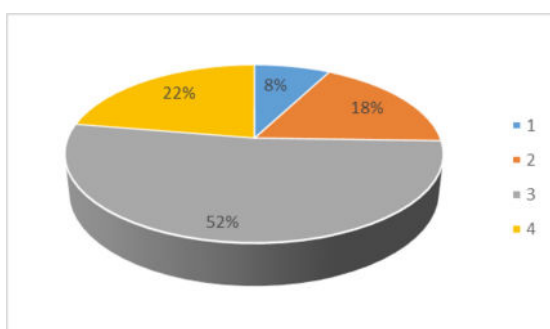


1 Remboursement d'emprunts : 61 610,20 €

2 Immobilisations corporelles: 133 796,55 €
routes, Travaux ...

3 Divers : 6 903,54 €

- Les recettes réalisées +
excédent 2020 reporté: 124 508,5 €



1 Opérations diverses : 9 541 €

2 Dotations fonds divers: 22 181 €

T.V.A. travaux effectués en 2020, excédents de fonctionnement

3 Subventions d'investissement : 64 937,38 €

dotation globale de l'État

4 Excédent reporté 2020 : 27 849,12 €

Réalisations 2021

En raison de la crise sanitaire, certains projets ont pris du retard, et en partie reportés en 2022.

Ecole :

- *Achat de tables et chaises adaptées pour les GS.
- *Achat d'ordinateurs, de vidéoprojecteurs et de tablettes pour la classe numérique.
- *Achat d'un modulaire pour la classe maternelle.



vue extérieure



vue intérieure

Voirie :

- *Travaux de remise en état du chemin longeant la STEP d'Azinières.



- *Travaux de débroussaillage par l'entreprise BEAUNE Guillaume.



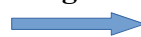
Eau :

- *Lancement d'une étude du schéma directeur AEP.

Assainissement :

- *Lancement des travaux d'assainissement collectif sur les hameaux de **Flaghac** et de **La Morge**.

(photos ci-contre)



- *Mise en place d'un agitateur à la STEP du bourg et traitement des boues avec du lait de chaux pour pouvoir épandre les boues sur les terres agricoles.

Divers :

*Mise en place d'un équipement de vidéo protection sur l'axe de la RN102 en collaboration avec la Gendarmerie Nationale.

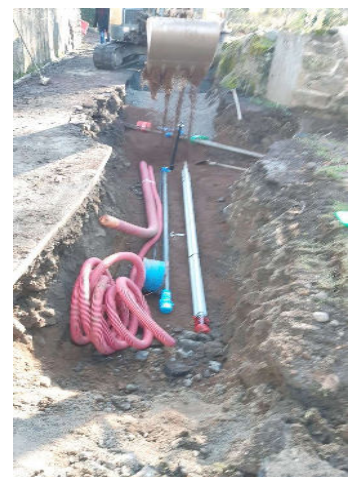
*Installation d'une borne de recharge rapide des véhicules électriques sur la Place **Louis DE CAZENAVE**.

*Installation d'une citerne réserve incendie de 60 m³ à **Trintinhac et Malgascon**.



Actions prévues en 2022

- La maison des chasseurs et le local du club de pétanque sont toujours en cours de réalisation :
- Réflexion sur l'implantation d'une aire de services de camping-cars.
- Projets d'une future mairie et d'un local des associations.
- Étude de l'extension des locaux de l'école publique.
- Salle polyvalente : agencement pour rendre celle-ci plus fonctionnelle : espace bar et réchauffe plats, local rangement matériel, amélioration acoustique, espace vestiaires pour les agents, reprise des évacuations intérieures des eaux usées.
- Voirie: de nouveaux travaux seront réalisés entre la D21 et Le Suc via Azinières, ainsi que route de La Salzède.
- Réfection du crépis du mur du cimetière sur un côté.
- Continuation de la remise en état du parc des bornes incendie.
- Plan de remplacement des vieilles lampes de l'éclairage public, par des lampes à LED.
- Mise en place d'un composteur partagé au centre bourg.
- Stade municipal : remplacement et mise aux normes des chauffe-eau gaz et des robinets de douches.



INFOS DIVERSES

Nos associations



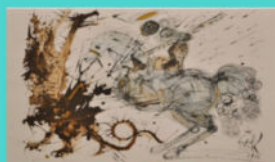
- * A.C.C.A : Président : David BOISSIERES
- * A.F.N. : Président : Roger TOURETTE
- * Amicale des Sapeurs-Pompiers : Présidente : Laure CUSSAC
- * Amis du vieux four de Flaghac : Présidente : Josyane GUEGUEN
- * Association du vieux four d'Azinières : Président : Didier DARNE
- * Association des Parents d'Elèves : Présidente : Virginie GAILLARD
- * Club «La Rose des Vents» : Présidente : Jeanine BEYSSAC
- * Comité d'animations : Présidente : Nathalie CHAZELLE
- * Pétanque Amicale Auracoise : Présidente : Christine BERINGER
- * Union Sportive Auracoise : Président : Alain GARNIER
- * GRT (Gibert Racing Team) : Président : Guillaume GIBERT
- * Team Sauvart Motors Sport : Président : Clément SAUVANT
- * Association Sportive des Séniors du Pays de Lafayette : Présidente : Françoise DOUBLET
- * Association «Rassemblement St Georges 2015» : Président : Georges BERINGER
- * Atelier Royal cambouis – pôle manuel de SPHERES : Contact : Antoine BISSIER

Les numéros utiles



- * Pompiers : **18** (ou **112** (n° européen) ou **114** (SMS, visio, fax))
- * SAMU : **15**
- * Gendarmerie : **17**
- * Médecin de garde : 04 71 04 33 33
- * Ecole : 04 71 77 54 80
- * Mairie : 04 71 77 51 75
- * Déchetterie : 04 71 77 14 44
- * Syndicat des eaux : 04 71 50 02 73
- * SICTOM : 04 71 50 26 64
- * Com. Com. Rives du Haut Allier : 04 71 77 26 51

Rassemblement des St-Georges-de-France



Le 33^e rassemblement des St-Georges de France se déroulera les 24,25 et 26 juin 2022 à Saint-Georges-de-Reintembault (35 – Ille et Vilaine).

Plus d'infos auprès de l'association « Rassemblement St Georges 2015 », ou auprès de la Mairie, ou sur le site internet de l'association nationale :

www.stgeorges-de-france.com

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

Conseil d'administration : M. Alain GARNIER, Maire, 4 conseillers municipaux : Mmes Christine PEGHAIRE, Aurélie BARLIER, Martine GIRE et M. Georges BERINGER; ainsi que 4 personnes nommées par M. le Maire : Mmes Michelle GRAF, Virginie GAILLARD, Christine BERINGER et Christine VARAGNE.

Repas des aînés : La situation sanitaire sur le territoire national, et particulièrement en Haute-Loire, est préoccupante et nous impose de prendre des mesures de prudence dans un souci d'effort collectif de lutte contre la pandémie. C'est donc avec beaucoup de regrets mais avec beaucoup de précaution que Monsieur le Maire, après avoir échangé avec le CCAS, a pris la décision d'annuler et de reporter à une date ultérieure le repas des aînés.

Banque alimentaire : Le CCAS a signé une convention avec la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier (CCRHA). Les personnes dans le besoin, peuvent se rapprocher des membres du CCAS pour bénéficier d'une aide alimentaire (confidentialité assurée).

NOUVEAUX DIPLÔMÉS : 2022 :



- **Manon ACHARD** ; Diplôme National du Brevet.
- **Noa BERGER** ; BAC général, spécialités physique-Chimie-SVT.
- **Elissa BERINGER** ; Diplôme National du Brevet, mention Très Bien.
- **Oriane CROUZET** ; BTS technico-commercial.
- **Ophélie DELAIR** ; Licence Art, lettres, langues, mention Assez Bien.
- **Romain TALLOBRE** ; BTS GEMEAU.

Félicitation à tous ! (chaque diplômé recevra un bon d'achat de 50 € de la part du CCAS, à venir retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture).



L'Agence Postale Communale

est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 10 H à 12 H 30, et vous serez accueilli par Mme Geneviève BOLLE.

Un point multiservices est à disposition dans les locaux de l'agence avec un ordinateur, une imprimante, un scanner et une connexion internet.

La Bibliothèque Départementale de Prêt met à disposition des habitants, des livres dans les locaux de l'agence aux horaires d'ouverture. La liste des livres disponibles est sur le site internet de la commune.

Parallèlement, une bibliothèque municipale est en train de se mettre en place.



La mairie

est ouverte au public les mardis, jeudis et samedis de 9 H à 12 H. Le secrétariat de Mairie est assuré par Mme Christel PORTAL et Mme Françoise JOURDAIN.

Vous pouvez aussi contacter :

- Le Maire : Alain GARNIER au 04 71 77 54 00 / 06 78 19 61 16
- La 1^{er} Adjointe : Christine PEGHAIRE au 07.49.13.5261
- Le 2^{ème} Adjoint : Georges BERINGER au 04 71 74 86 89 / 06 73 68 20 82
- Le 3^{ème} Adjoint : Gilles BERINGER au 07 83 65 58 09



Ecole Publique communale

Classe maternelle : 29 élèves : Marion PERREL, aidée par Sabine BRUSTEL, Asmaâ BERINGER, Nathalie MUZIN et Marie-Claude PERREIRA.

Classe élémentaire : CP et CE1 : 13 élèves : Karen MOURGUES, aidée par Marie-Claude PERREIRA.

La cantine scolaire municipale fonctionne tous les jours d'école. Les repas sont préparés sur place par Cynthia COMPTE, aidée par Asmaâ BERINGER, à partir de produits issus des circuits courts.

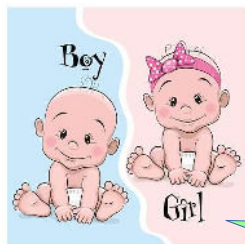
Cette année, la municipalité, grâce à une convention avec l'État, a mis en place « le repas à moins d'1 Euro » : suivant le Quotient Familial, le repas enfant est facturé 0,50 €, ou 0,80 € ou 1,50 € (au lieu de 2,50 € auparavant),

Un service de garderie municipale fonctionne tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30. Service gratuit (goûter non fourni). Pour tout renseignement, contacter la mairie ou la garderie (Asmaâ BERINGER) (Tél : 04.71.77.54.80 de 7h45 à 8h30).

Service technique : l'équipe est composée de Jean-Pierre GOMES et Xavier FOURNERY (depuis février).



ETAT CIVIL



Naissances:

- Maïlo VINCENT né le 18/05/2021.
- Yaëlle, Patricia, Marie-Louise STROPPIANA née le 03/07/2021.

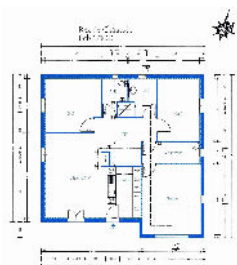
Toutes les familles recevront un bon d'achat de 50 € de la part du CCAS, à venir retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Décès:



- Isabelle, Marie, Adrienne RIOL,
- Ismaël EL AYEB,
- Judith, Marie, Adrienne GOUDARD née TOURETTE,
- Jeanine, Josette ABOULIN née BAYOL,
- Jean-Claude, Joseph PASTRE,
- Augusta BRUCHET née DANCE,
- Philippe FUZET,
- Jeanne VIANNET née OLAGNOL,
- Norbert BAYARD,
- Claudette, Marie-Rose GARNIER née BERTHET

Permis de construire



- Grégory PITOT : construction d'un garage.
- Asso. MECS La Renouée : aménagements de chambres et studios.
- GAEC de Chaliergue : création de 3 silos à fourrage.
- Commune de SAINT-GEORGES-D'AURAC : Installation d'une classe modulaire.
- GAEC du Tramisou 2 : construction d'un bâtiment de stockage.
- Eric CHAUSSAT : construction d'une maison individuelle.
- Cyril CHASSAGNON : construction d'une maison individuelle.
- Lucas BAYARD : construction d'un tunnel agricole pour héberger des ovins.

Saint Georges d'Aurac en chiffres



Superficie : 1742 ha

Altitude : 613 m

Population communale totale : 477

Longueur de voirie communale : 23296 m

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux résidents de notre commune !



PanneauPocket au service des habitants de la commune de SAINT-GEORGES-D'AURAC

La mairie de SAINT-GEORGES-D'AURAC se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système très simple et efficace prévient **instantanément** les habitants à chaque **alerte et information de la Mairie**, par une notification et un panneau d'alerte et d'information sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.



Site internet de la commune :

<https://www.saint-georges-d-aurac.fr/>



Pompiers :

Chef de centre : Habrial Jean Marc
Présidente de l'amicale : Cussac Laure
Nombre de pompiers en 2021: 22



Chaque fin d'année est marquée par la campagne des calendriers des sapeurs-pompiers mais malheureusement, en raison de la crise sanitaire, cette campagne a été perturbée en 2021. Les sapeurs-pompiers remercient les personnes qui leur ont transmis un don suite au dépôt directement dans leurs boîtes aux lettres du calendrier.

Nos pompiers ont encore besoin de nouvelles recrues. Toute personne intéressée peut contacter le chef du centre de secours l'adjudant-Chef Jean Marc Habrial au 0603585392 ou l'adjudante Evelyne Deshors-Souvignet au 0688199521.

Colibri *transport à la demande*

Communauté de Communes
des Rives du Haut-Allier

Réservation
le vendredi avant midi
pour un déplacement
le week-end ou le lundi

Réservation
la veille avant midi
au plus tard
au **06 72 04 04 48**
du lundi au vendredi
de 8h à 12h



« Colibri » est un service de transport à la demande suite au constat du déficit de transport en commun dans nos territoires ruraux.

Ce manque de mobilité pénalise certaines personnes âgées qui préfèrent ne plus conduire, ou qui ne le peuvent plus, mais également les personnes sans voiture ou sans permis, quel que soit leur âge.

La Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier perpétue ce dispositif d'aide au transport à la demande pour répondre aux besoins des habitants en privilégiant l'absence de critères d'accessibilité.

Tous les habitants résidants sur le territoire de la Communauté de Communes sont concernés.

Lors de votre première réservation, quelques renseignements vous seront demandés pour votre inscription.

4 trajets par mois
(1 aller/retour = 2 trajets)

- Sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Hors territoire de la Cte de Cnes, les premiers 25 km sont pris en charge par "Colibri"
- La 1ère heure d'attente est prise en charge par "Colibri" puis l'attente supplémentaire par l'usager
- Possibilité de covoiturage quand cela est possible, 2 € par usager et par trajet
- Pour les enfants de moins de 18 ans, les trajets seront déduits sur ceux de leurs parents

4 € le trajet

**Autres suppléments
à la charge de l'usager**

Dimanches et Jours fériés
Nuit : avant 7h et après 19h
Routes enneigées



EXTENSION des CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} MAI 2021, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prend en charge TOUS NOS EMBALLAGES sans exception dans nos bacs de tri.

Jusqu'alors, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées seulement aux bouteilles et flacons. Dorénavant, plus de question à se poser, **les emballages tels que le blister, la barquette, le film plastique, le tube de dentifrice ou encore le pot de yaourt sont à déposer dans nos bacs de tri !** Cette extension des consignes de tri a pour but de **simplifier le geste de tri** sur l'ensemble du territoire français, de **réduire le volume de nos bacs gris et la quantité de déchets incinérés, mais aussi de limiter l'impact de notre consommation sur la planète.**

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



Votre bac de tri est trop petit ?

Avec l'extension des consignes de tri, la capacité de vos bacs n'est peut-être plus adaptée à votre consommation. Si c'est le cas, n'hésitez pas à contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04.71.50.32.92 afin de réadapter leurs contenances.



Des FRÉQUENCES DE COLLECTE adaptées à L'UTILISATION RÉELLE DU SERVICE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se doit de maîtriser la facture déchets auprès des ménages et de limiter l'impact écologique tout en préservant la qualité du service.

De ce fait, la collectivité poursuivra en **2022 l'optimisation de ses circuits de collecte.**

Certaines communes verront à leur tour, leur **fréquence de collecte** (en ordures ménagères) **passer à une seule tournée hebdomadaire.**

La COLLECTE DU VERRE en régie !

Afin d'optimiser les performances liées à la collecte du verre, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE prendra ce service en régie à compter du 1^{er} janvier 2022.

De nombreuses colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble des communes de la collectivité. Toujours soucieux d'améliorer son service de proximité, la densification du maillage du territoire se poursuit. Ainsi, 9 colonnes ont été ajoutées au cours de l'année.

Il est également possible pour les usagers de déposer le verre en déchèterie.

Vous pouvez **connaître l'emplacement des colonnes à verre** sur votre commune en consultant le site internet de la collectivité : **www.sictom-issoire-brioude.com**



 Nous sommes sur Facebook... !

Afin de vous apporter un service toujours plus performant, nous avons tenu à compléter nos canaux de communication par **une page Facebook**. Suivez notre fil d'actualité : articles, événements, informations et anecdotes. Cette page vous propose **une communication plus spontanée et variée**. **ABONNEZ-VOUS en UN CLIC, partagez, likez et commentez !**

... Et YouTube !



Découvrez sur notre chaîne plusieurs vidéos liées à l'activité du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (tutos compostage, fabrication d'objets...)

Sur la Commune de SAINT GEORGES D'AURAC :



102 tonnes collectées/an



26 tonnes collectées/an



13 tonnes collectées/an



11 tonnes évitées/an grâce au compostage

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92
ou consulter le site internet www.sictom-issoire-brioude.com

Rédaction : Commission communication
Mise en page : Gilles BERINGER, adjoint au Maire
Imprimerie : Centre-com

Ne pas jeter sur la voie publique